

Sujet : [INTERNET] Parc éolien de Saint Bon

De : > ...

Date : 15/10/2022 à 13:04

Pour : "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je vous écris dans le cadre de l'enquête publique relative à l'implantation d'un parc éolien à Saint Bon.

J'aimerais n'avoir aucune crainte à ce sujet et pouvoir soutenir ceux qui y sont favorables, car je les apprécie sincèrement.

Le projet soulève cependant des questions trop sérieuses pour ne pas être discutées.

Tout d'abord, je regrette de ne pas avoir été informée de ce projet lors de l'achat de notre maison en mars 2021, alors que les habitants du village, et notamment les anciens propriétaires, en avaient connaissance. J'aimerais connaître la date à laquelle la communication sur le projet a débuté. Qu'en est-il de la dépréciation de notre bien en cas d'implantation de nouvelles éoliennes ?

Ensuite, je suis inquiète de l'impact environnemental et sanitaire des éoliennes, sur lequel un consensus ne se dégage pas à ce jour. L'effet des pâles, des câbles et des ondes est sujet à caution, et la nature, mes enfants, mes proches et nos animaux n'ont pas à être les cobayes de ces technologies. Et la conception et le démantèlement posent question également.

Enfin, si l'efficacité énergétique et l'innocuité de ce dispositif étaient avérées, la dégradation de nos paysages serait éventuellement tolérable. En l'état, je considère que ce n'est pas le cas. Et notre région en est déjà bien trop pourvue.

Aussi je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon avis défavorable dont je vous prie de bien vouloir accuser réception.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations cordiales.

D D

--